
Programme de Formation

Le risque chimique : connaissance et prévention - Niveau 2



Organisation

Durée : 17 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Ingénieurs santé-sécurité, médecins du travail et autres acteurs de prévention impliqués dans l'évaluation du risque chimique au poste.



Objectifs pédagogiques

- Comprendre le contexte réglementaire des produits chimiques industriels
- Analyser les sources d'information disponibles sur les produits chimiques
- Mettre en place une démarche de prévention du risque chimique dans son environnement professionnel



Description

1er jour

- Contexte réglementaire REACH et CLP
- Principes généraux de prévention
- Substitution des agents chimiques dangereux
- Atelier pratique d'identification et d'utilisation des sources d'information

2ème jour

- Généralités sur l'évaluation du risque chimique et le plan d'action
- Valeurs limites d'expositions professionnelles
- Atelier pratique (jeu pédagogique) : stockage des produits chimiques

3ème jour (demi-journée)

- Introduction au transport des matières dangereuses
- Maladies professionnelles et suivi médical



Prérequis



Une connaissance de base des risques chimiques et des éléments principaux de maîtrise est indispensable, équivalente à celle dispensée lors de la formation "Le risque chimique : connaissance et prévention - Niveau 1".



Moyens et supports pédagogiques

Supports papier.



Modalités d'évaluation et de suivi

Un suivi individualisé par des évaluations formatives est assuré. Une attestation de fin de formation est délivrée à la fin du parcours.



Informations sur l'admission

L'admission à cette formation ne fait l'objet d'aucun examen, test ou sélection préalable ; l'inscription est validée après réception du dossier complet et confirmation par l'organisme de formation.



Informations sur l'accessibilité

Notre organisme s'engage à garantir l'accessibilité de ses formations à distance et en présentiel aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap est mobilisable afin d'analyser les besoins spécifiques et de mettre en place, lorsque cela est possible, les adaptations pédagogiques, techniques ou organisationnelles nécessaires.